

Le 22 mars 2006

### Modification du contrat

Date d'effet le 10 avril 2006

---

Le présent document vient modifier les dispositions de votre contrat *Universelle* Sun Life portant sur l'épargne. Le but de cette modification est d'ajouter les comptes gérés à la liste des comptes épargne qui vous sont offerts.

#### **Modification des dispositions sur l'épargne**

Le présent document vient modifier les dispositions de votre contrat *Universelle* Sun Life portant sur l'épargne. Le but de cette modification est d'ajouter les comptes gérés à la liste des comptes épargne qui vous sont offerts.

#### **Comptes à intérêts quotidiens (CIQ)**

L'ajout des comptes gérés à la liste des comptes épargne ne change rien à cette section de votre contrat.

#### **Comptes à intérêts garantis (CIG)**

L'ajout des comptes gérés à la liste des comptes épargne ne change rien à cette section de votre contrat.

#### **Comptes liés à un indice**

L'ajout des comptes gérés à la liste des comptes épargne ne change rien à cette section de votre contrat.

#### **Comptes gérés**

Le rendement des comptes gérés est lié à la performance de certains fonds désignés qui sont gérés par une autre société (le gestionnaire) et que la compagnie choisit de temps à autre. Le solde des comptes gérés sera rajusté chaque jour. Chaque rajustement quotidien aura pour effet d'augmenter ou de diminuer le solde du compte géré, selon le taux de rendement enregistré. Nous exigeons un solde d'ouverture minimum de 250 \$ pour les comptes gérés.

Nous pouvons changer, fusionner ou supprimer ces comptes en tout temps. Si nous changeons ou fusionnons des comptes dans lesquels vous avez un solde, nous vous en aviserons.

Si nous supprimons un compte dans lequel vous avez un solde, nous transférerons votre solde à un autre compte ayant des objectifs de placement similaires et nous vous aviserons du changement. S'il n'y a pas de compte similaire, nous transférerons votre solde au CIQ (compte d'opérations) et vos fonds seront investis suivant votre répartition des placements courante.

Le taux de rendement quotidien d'un compte géré un jour d'activité s'établit comme suit :

- nous prenons le taux de rendement du fonds désigné en dollars canadiens, lequel tient compte des frais du gestionnaire et des distributions du fonds,

- **nous soustrayons**, s'il y a lieu, un montant additionnel de frais de gestion facturé par nous, puis nous divisons le résultat par le nombre de jours d'activité prévu durant l'année civile. Le montant additionnel de frais de gestion peut changer de temps à autre.

Le taux de rendement n'est pas garanti. Il peut être positif ou négatif. Nous nous réservons le droit de réviser ou de corriger un taux de rendement qui a été établi en nous fondant sur des renseignements erronés fournis par le gestionnaire du fonds.

Les jours qui ne sont pas des jours d'activité, le taux de rendement quotidien s'établit à 0 %.

### **Affectation des fonds**

L'ajout des comptes gérés à la liste des comptes épargne ne change rien à cette section de votre contrat.

### **Répartition des placements**

L'ajout des comptes gérés à la liste des comptes épargne ne change rien à cette section de votre contrat.

### **Virement au CIQ (compte d'opérations)**

Cette section du contrat a été modifiée, car nous avons ajouté les comptes gérés à la liste des comptes mentionnés dans les ordres de retrait.

Si le solde du CIQ (compte d'opérations), arrêté quelque jour de référence mensuel que ce soit, est inférieur au montant du coût mensuel alors exigible, un virement est effectué sur les autres comptes du contrat pour couvrir la somme qui manque, en suivant l'ordre de priorité que vous avez choisi pour les retraits.

### **Ordre standard**

- CIQ (Option épargne)
- Comptes liés à un indice, dans l'ordre suivant : compte lié à l'indice revenu FPX, compte lié à l'indice équilibré FPX, compte lié à l'indice croissance FPX, compte Indice boursier canadien, compte Indice boursier américain, compte lié à un indice d'actions étrangères, compte lié à un indice boursier européen, compte lié à un indice boursier de la région du Pacifique, compte Indice boursier japonais, compte Indice technologique américain, compte lié à un indice obligataire canadien
- Comptes gérés, en proportion du solde détenu dans chaque compte géré
- Comptes à intérêt garanti (CIG)
- et, au besoin, compte accessoire.

Les sommes retirées d'un CIG à cette fin ne sont assujetties à aucun rajustement de liquidation. Elles sont retirées des comptes dont l'échéance est la plus rapprochée et créditées des intérêts courus jusqu'au jour du retrait.

### **Ordre substitutif**

- CIQ (Option épargne)
- Comptes à intérêt garanti (CIG)
- Comptes liés à un indice, dans l'ordre suivant : compte lié à l'indice revenu FPX, compte lié à l'indice équilibré FPX, compte lié à l'indice croissance FPX, compte Indice boursier canadien, compte Indice boursier américain, compte lié à un indice d'actions étrangères, compte lié à un indice boursier européen, compte lié à un indice boursier de la région du Pacifique, compte Indice boursier japonais, compte Indice technologique américain, compte lié à un indice obligataire canadien

- Comptes gérés, en proportion du solde détenu dans chaque compte géré
- et, au besoin, compte accessoire.

Les sommes retirées d'un CIG à cette fin ne sont assujetties à aucun rajustement de liquidation. Elles sont retirées des comptes dont l'échéance est la plus rapprochée et créditées des intérêts courus jusqu'au jour du retrait.

### **Boni sur placements**

L'ajout des comptes gérés à la liste des comptes épargne ne change rien à cette section de votre contrat.

### **Rajustement de liquidation**

L'ajout des comptes gérés à la liste des comptes épargne ne change rien à cette section de votre contrat.

### **Frais de rachat**

L'ajout des comptes gérés à la liste des comptes épargne ne change rien à cette section de votre contrat.

### **Retraits**

L'ajout des comptes gérés à la liste des comptes épargne ne change rien à cette section de votre contrat.

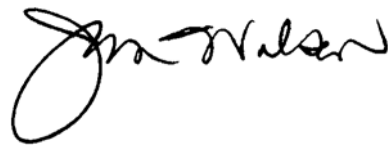
### **Avances (prêts)**

L'ajout des comptes gérés à la liste des comptes épargne ne change rien à cette section de votre contrat.

---



Kevin P. Dougherty  
Président, organisation canadienne  
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie



Joan Wilson  
Vice-présidente et secrétaire de la compagnie  
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

Fait le 22 mars 2006  
au siège social de Waterloo, en Ontario  
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie  
227, rue King Sud, Waterloo, Ontario N2J 4C5

---